



## Comment puis je faire pour récupérer la garde de ma fille

Par **djordanna**, le **18/01/2016** à **16:08**

Bonjour

Je voudrais savoir comment je pourrais faire pour récupérer la garde de ma fille de 8ans?

Cela fait 3ans que le JAF à donner la garde de ma fille à son père.

Depuis qu'il en a la garde, tout se passe mal à l'école de ma fille.

Elle m'écoute rien en classe,perturbe ses camarades, se bagarre,répond à la maitresse, est souvent punis et cela durent depuis le CP.

A l'école elle a été suivie par une psychologue, qui m'avais informer que ma fille était triste de ne plus vivre avec moi.

Ma fille est suivie par une éducatrice,mais cette personne ne sert à rien.

Quand ma fille lui dit quel veux vivre avec moi,que son père et sa belle-mère la frappe, l'éducatrice dit que ma fille ment!

Un jour le père de ma fille la lourdement frapper au visage et l'éducatrice na pas bouger le petit doigt!

Devant le juge des enfants,autant lui que l'éducatrice mente.

A chaque fois que l'on passe devant le juge des enfants,le père de ma fille est soit disant séparer de sa compagne et qu'il fais construire une maison ( cela fais 2 ans qu'il dit la même choses )et a chaque fois que j'explique aux juge se que me dit ma fille comme quoi sa belle-mère est méchante avec elle,la menace de la tuer,la force à manger (ma fille est devenue ronde, elle porte du 14ans, alors qu'avant elle porter du 8ans.

J'ai beau dire les ressenti de ma fille au juge,mais il ne veux pas me croire,il dit que je fabule. Ma fille a mon domicile est insupportable,elle n'écoute rien,répond,parle mal,insulte sa grande sœur,se bat avec elle, tape des colère quand elle n'a pas se qu'elle veut et cela durent jusqu'à se que je la ramène soit chez son père, soit à l'école.

Sur le chemin du retour elle pleure,me dit quel veux vivre avec moi,mais au tribunal elle dit qu'elle est bien chez son père et qu'elle veux rester vivre chez lui!

Je ne sais plus quoi faire.

depuis quelque mois,je ne peut plus exercer mon droit de visite et d'hébergement, car je n'ai pas le permis et qu'il n'y a aucun bus pour aller dans la commune où elle vie avec son père. J'ai essayer de demander au père s'il pouvais amener la petite à mon domicile et la récupérer le dimanche soir et bien évidemment,il a refuser car se n'était pas écrit dans le jugement.

J'ai contacter 3 avocat et aucun ne veux m'aider pour que je récupère ma fille,ils mon tous dit qu'il n'y avais pas assez d'élément pour faire un changement de garde.

Je déménage en juillet dans l'Hérault et je ne verrais plus ma fille, vue que son père ne veut pas payer le billet de train aller/ retour pour sa fille, ni l'amener et venir la chercher à la gare.

J'ai écrit au JAF, mais je ne sais pas ce que ça va donner.

Je ne veux pas abandonner ma fille, mais je ne sais plus quoi faire.

Par **Missponpon**, le **25/01/2016** à **10:43**

Moi je vais peut-être devoir laisser partir mes filles faire leurs propres expériences avec leur père. J'ai la garde, mais le père ne veut rien lâcher, et pour le bien-être de mes filles, je vais les laisser partir.

J'ai appris par les services sociaux, qu'il faut un courrier de ta fille en expliquant pourquoi elle veut revenir vers toi ou du psy qui la suit, ou des services sociaux, s'il y en a.

J'ai aussi appris que ta fille a un gros souci de comportement et je pense que cela est lié au conflit entre ses parents.

Je pense qu'avant de demander la garde, il faudrait à l'amiable voir le père, pourquoi ce tel comportement et vous expliquer sur le sujet, car votre fille est perturbée à ce sujet et vous risquez de perdre la garde de votre fille le temps que le divorce se prononce ou plus.

Un juge ne revient jamais sur une demande de garde, sauf si les services sociaux estiment que c'est pour le bien-être des enfants.

Par **maelys liah**, le **04/02/2016** à **22:43**

bonsoir je voudrais savoir si il y a des personnes qui ont pu récupérer leurs enfants ?? on m'a pris ma fille ça va faire 2 ans on m'a dit quand on m'a pris ma fille parce que je l'aime trop que je lui donnais un surplus d'amour que en gros l'amour que j'avais pour ma mère je la donnais à ma fille. aujourd'hui je prends contact avec vous parce que j'ai une audience dans 4 mois et je ne sais plus quoi faire pour que je me rende ma vie ma fille